



Communiqué de presse du 15 octobre 2020

#Artisanat / #Bâtiment / #Conjoncture / #ConjCAPEB / @capeb_fr

Artisanat du Bâtiment - Conjoncture 3^e trimestre 2020

Avec +0,5 %, l'activité de l'artisanat du bâtiment renoue avec la croissance, malgré de nombreuses incertitudes

Paris, le 15 octobre 2020 - Après l'effondrement sans précédent de l'activité de l'artisanat du bâtiment au 2^e trimestre 2020 (-24%) causé par la crise sanitaire de la Covid19, le 3^e trimestre 2020 est marqué par un rebond : +0,5% d'activité en volume atteignant ainsi un niveau comparable à celui du 3^e trimestre 2019. Cette reprise de l'activité dans l'artisanat du bâtiment, particulièrement visible dans l'activité de la construction neuve (+1%), s'explique par un redémarrage des chantiers qui étaient arrêtés et par un niveau de commandes en rénovation dans le courant de l'été assez soutenu. Pour autant sur l'ensemble de l'année 2020, l'activité des entreprises artisanales devrait être en baisse d'environ 10 %, ce qui ne s'est jamais produit dans le passé, même lors de la crise de 2008. La CAPEB reste en conséquence extrêmement vigilante : si une légère croissance est retrouvée pour ce trimestre, les conséquences sociales et économiques provoquées par la crise sanitaire ne sont pas à écarter malgré l'agilité des entreprises qui ont su s'adapter, avec le soutien des mesures gouvernementales, à une crise totalement inédite. La hausse du chômage et les comportements d'épargne de précaution des ménages pourraient notamment stopper net cette dynamique de reprise dans les mois à venir.

Jean-Christophe Repon, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) : « Ce rebond est un signal rassurant pour les chefs d'entreprises artisanales du bâtiment, qui n'ont pas cessé de se mobiliser pour poursuivre leur activité dans un contexte de crise totalement inédit. Cette reprise ne doit pas cacher la baisse globale d'activité sur l'ensemble de l'année de qui devrait être d'environ 10 %, ni occulter le contexte d'incertitudes dans lequel les entreprises artisanales du bâtiment évoluent. Deux incertitudes majeures : la crise sanitaire bien évidemment et l'impact réel du Plan de Relance. Ce plan étant tout particulièrement orienté vers la rénovation énergétique avec MaPrimeRénov, il est fondamental de simplifier le dispositif RGE, de fluidifier les dispositifs des CEE, de rendre les aides plus lisibles et enfin d'accompagner les entreprises au quotidien dans le traitement de leurs dossiers. Je rappelle que la massification espérée des travaux de rénovation énergétique des logements ne se fera pas sans nous ».

Conjoncture au 3^e trimestre 2020 : un rebond de croissance sur tous les marchés

Le neuf - L'activité de la **construction neuve** a d'une façon inattendue enregistré une croissance de 1 % après deux trimestres de baisse, croissance liée à la réalisation des chantiers mis en attente. Le nombre de mises en chantier recule de 6,8 % sur les douze derniers mois pour atteindre 380 300 et le nombre de permis de construire fléchit de 11,7 % avec 390 900. Les permis de construire sont

passés sous la barre des 400 000 en juillet dernier, une situation inédite depuis cinq ans, ce qui laisse présager un dernier trimestre 2020 moins dynamique. Ce repli du nombre de permis et de mise en chantiers résulte du confinement imposé par la crise sanitaire, perturbant notamment l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme et conduisant à un report du second tour des municipales, période traditionnellement marquée par un décalage dans les programmes de construction.

L'ancien - l'activité en **entretien rénovation** s'est quant à elle également redressée pour atteindre le même niveau d'activité qu'au 3^e trimestre 2019 (0%).

Dans le même temps, les travaux d'**Amélioration de Performance Énergétique du Logement** progressent eux de 0,5 % au 3^e trimestre 2020

Une situation de trésorerie difficile mais contrôlée : 23 % des professionnels font état d'une détérioration de leur trésorerie au 3T2020 (contre 13 % au 3T2019 soit 10 points d'écart) alors que dans le même temps 5 % déclarent une amélioration (contre 16 % au 3T2019). Le nombre d'entreprises qui font état de besoins de trésorerie est également en augmentation (avec 28 %, contre 16% au 3^e trimestre 2019). En octobre 2020, le montant moyen des besoins de trésorerie augmente puisqu'il atteint 20 000 € (contre 18 000 € un an auparavant).

Emploi et Intentions d'embauche : Alors que l'emploi salarié affichait une hausse de 1,4 % au 1^{er} trimestre 2020 sur un an (+ 9 900 emplois) après 3,5 % au 4^e trimestre 2019, ce troisième trimestre 2020 a amorcé un fort ralentissement qui va s'amplifier sur le reste de l'année 2020.

La part de l'intérim : Au 2^{ème} trimestre 2020, le secteur de la construction totalise près de 62 000 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein) contre 155 000 au même trimestre de l'année précédente. L'intérim est donc en chute (- 60 %) par rapport au même trimestre de l'année précédente. Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 4,2 %.

Jean-Christophe Repon, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) : « *Nous sommes certains que la promesse d'embauche dans l'artisanat pourrait atteindre 10 000 emplois créés, à deux conditions. D'abord, il faut faire coïncider les demandes et les offres qui doivent se rencontrer à l'échelon des territoires, c'est-à-dire là où les compétences par métiers et les demandes sont les plus rapprochées. Et deuxio, l'incertitude, que la crise sanitaire fait peser sur l'économie, soit levée.* »

Concernant les métiers, l'évolution de l'activité se situe entre - 1,0 % à + 1,5 % au troisième trimestre 2020. L'électricité constitue le seul corps de métier qui n'a pas retrouvé un niveau d'activité au moins égal à l'année précédente (- 1,0 %). A l'inverse, la couverture-plomberie-chauffage affiche la reprise la plus importante (+ 1,5 %).

Les prix constituent un indicateur suivi plus attentivement en période de crise. Au 2^{ème} trimestre 2020, les prix augmentent de + 0,9 % (par rapport au même trimestre l'année précédente). En parallèle, les coûts augmentent de + 0,9 % sur la même période. Les prix s'accroissent légèrement dans les travaux de couverture (+2,2 % après +2,0 %). À l'inverse, ils se replient pour les autres travaux de construction spécialisés (-0,1 % après +0,9 %) et ralentissent dans les travaux de menuiserie (+1,2 % après +1,4 %) et les travaux de plâtrerie (+1,5 % après +1,7 %).

Dynamique territoriale (activité en régions) : Au cours de la période estivale, toutes les régions enregistrent une dynamique d'activité positive : +0,5% d'activité en moyenne entre le 3^e trimestre 2019 et le 3^e trimestre 2020, à l'exception de l'Île-de-France (-1,0 %) et de l'Occitanie (+ 0,0 %). La reprise se fait de manière plus soutenue sur la façade Atlantique : en Bretagne (+2,5%), dans les Pays de la Loire (+2%) et en Nouvelle Aquitaine (+1,5%), mais également dans le Grand-Est, la Normandie et en Centre Val de Loire (+1,5%).

Jean-Christophe Repon, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) : « *L'hypothèse annuelle devrait enregistrer une baisse d'activité autour de - 10 %, celle de l'emploi ne suivra pas la même courbe. C'est l'effet « TPE » : la petite entreprise est un modèle souple et agile qui permet de faire le dos rond en attendant des jours meilleurs ! Au cours du 2^{ème} trimestre, nos prévisions de 15 000 à 30 000 emplois perdus sont aujourd'hui ramenées à 2000 voire 3000 emplois perdus. C'est le résultat cumulé de trois éléments : les mesures gouvernementales appropriées et rapides, la reprise des chantiers grâce au guide sanitaire édité par la filière, et la*

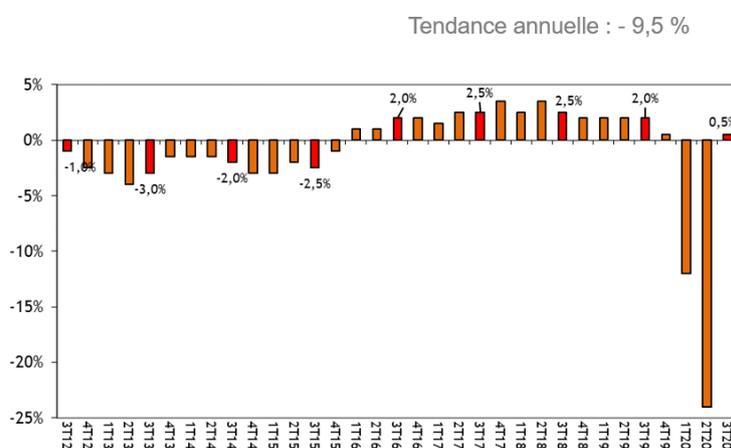
confiance des ménages, qui, à l'issue du confinement, souhaitent améliorer le confort de leur habitat. »

Point sur la situation des entreprises artisanales du bâtiment suite à la crise sanitaire :

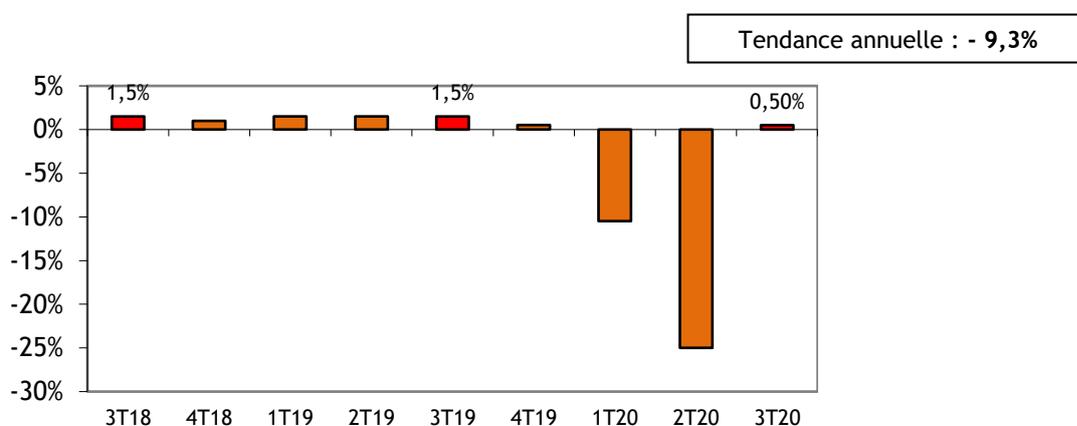
Une grande partie des entreprises artisanales du bâtiment ont pu bénéficier des aides de l'Etat. Ainsi, 8 % des entreprises de l'artisanat du bâtiment déclarent avoir bénéficié d'un PGE et 46% déclarent avoir bénéficié du fonds de solidarité.

Si la reprise de l'activité de l'artisanat du bâtiment s'accroît, (la moitié des entreprises déclare en effet n'avoir aucune difficulté), elle reste toutefois freinée par le retard de chantier pour 34% des entreprises interrogées, par le refus d'une partie de la clientèle privée d'engager des travaux pour 16 % d'entre elles et enfin par les difficultés d'approvisionnement en matériaux et produits bâtiment.

Activité globale de l'artisanat du bâtiment : +0,5 % (au 3T2020) en volume



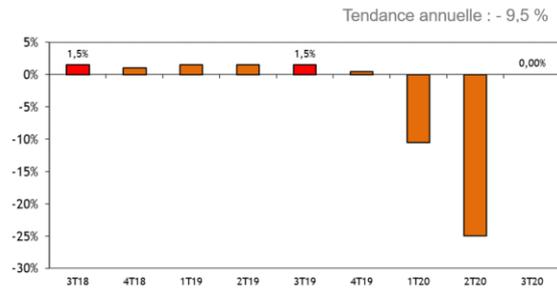
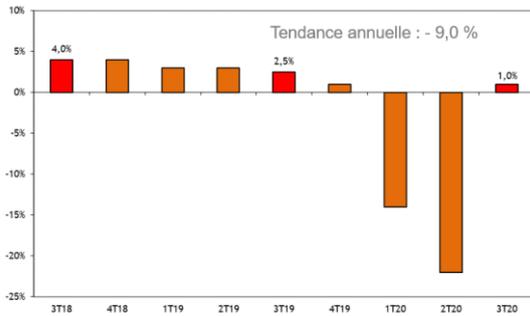
Amélioration de Performance Énergétique du Logement : + 0,5 % (au 3T2020)



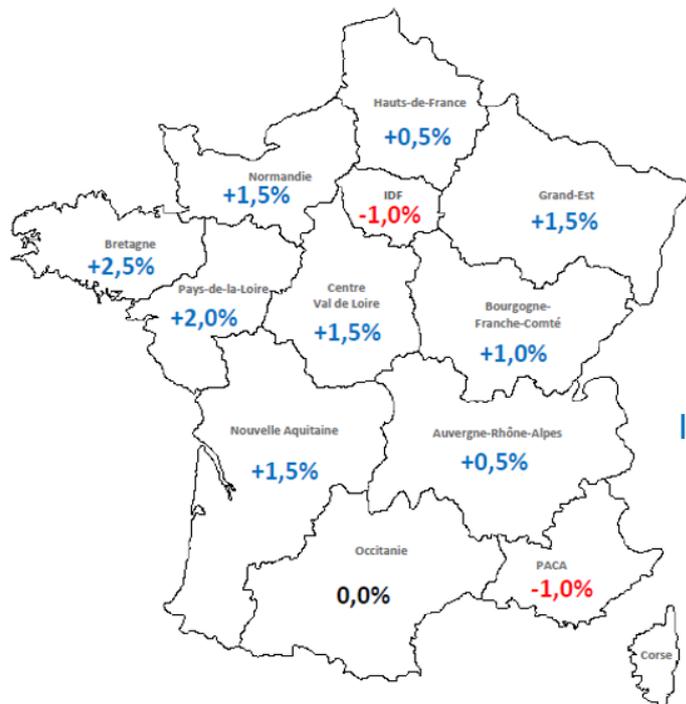
Source : CAPEB – I+C/Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente

En construction neuve : + 1 % (au 3T2020)

En entretien-amélioration : 0 % (au 3T2020)



L'activité de l'artisanat du bâtiment en régions



Moyenne nationale :
+ 0,5 % entre
le 3T2020 et le 3T2019

Source: CAPEB / I+C
Activité des entreprises de moins de 20 salariés

Conjoncture pour l'Artisanat du Bâtiment - en complément :

- Les **carnets de commande** : les perspectives s'orientent favorablement en construction neuve et en entretien-amélioration. En moyenne, les carnets de commandes représentent 72 jours de travail au début du mois d'octobre 2020, 7 jours de plus qu'au mois de juillet.
- **La baisse des marges** : 18 % des professionnels font état d'une baisse de leurs marges au 3T2020 (contre 8 % au 3T2019, soit 10 points d'écart) alors que dans le même temps 5 % déclarent une amélioration (contre 9 % au 3T2019).
- **Baisse des investissements** : 15 % des entreprises artisanales ont investi au cours des 6 derniers mois (contre 24 % il y a un an) et 7 % des entreprises artisanales envisagent d'investir au cours des 6 prochains mois (contre 18 % il y a un an)

Conjoncture pour l'Artisanat du Bâtiment - en résumé :

- Activité au 3ème Trimestre 2020 : + 0,5 % en volume (1,2 % en valeur.)
 - 1 % dans le neuf
 - 0 % dans l'entretien-rénovation
 - 0,5 % travaux d'APEL (Amélioration de la Performance Énergétique du Logement).

COVID et Artisanat du Bâtiment - en résumé :

- 68 % des entreprises de l'artisanat du bâtiment déclarent une capacité de production supérieure à 100 % en octobre.
- 8 % des entreprises de l'artisanat du bâtiment déclarent avoir bénéficié d'un PGE
- 46 % des entreprises de l'artisanat du bâtiment déclarent avoir bénéficié du fonds de solidarité
- 50 % des entreprises de l'artisanat du bâtiment déclarent ne pas observer de reprise des difficultés.
- Les 3 principales difficultés à la reprise d'activité sont :
 - Retard de chantiers (34 %)
 - Refus de la clientèle privée de poursuivre les chantiers (16 %)
 - Problème d'approvisionnement (12 %)

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment, lequel dénombre :

- 557 306 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 99% des entreprises du Bâtiment***
- 651 011 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 56 093 apprentis, soit 77% des apprentis du Bâtiment

Ces entreprises réalisent 86,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 60% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2020 »
https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

Contacts presse

Hopscotch : Alice Augeraud - Tél : 01 58 65 00 54 - aaugeraud@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr
